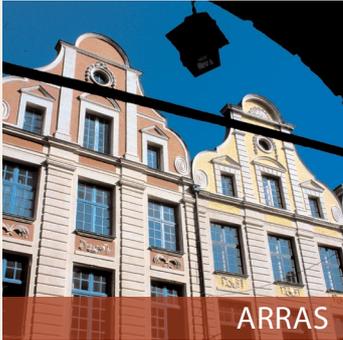


Histoire, Géographie, Patrimoines



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Responsable de la formation :
lp-amenagement@univ-artois.fr
- Secrétariat de la formation :
Véronique Cocq
Tél. 03 21 60 49 87

ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation est dispensée au département de géographie de l'Université d'Artois (pôle d'Arras) et au Lycée agro-environnemental d'Arras, distant de 2 km ou au lycée horticole de Lomme, distant de 55 km (accessible en transport en commun). Elle comprend un volume horaire de 491 h réparties en deux semestres universitaires et représente un crédit total de 60 ECTS. Elle repose sur 6 Unités d'Enseignement (UE). Au cours de la formation, les étudiants participeront à un projet tuteuré (40 h).



LICENCE PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE

Aménagement paysager

Conception, gestion, entretien parcours Gestion différenciée des espaces verts

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Inscrivant ses objectifs de formation dans les enjeux du développement durable et de la transition écologique, la licence professionnelle «Aménagement paysager» forme des coordonnateurs/trices gestionnaires d'espaces verts, susceptibles d'intervenir tant en milieu urbain et périurbain qu'en milieu rural.

Issu/es d'une formation universitaire pluridisciplinaire, ces gestionnaires auront pour tâche de réaliser des diagnostics territoriaux (tant dans leurs dimensions biophysiques qu'humaines), de participer à la planification de l'aménagement du territoire, de mettre en œuvre des politiques paysagères de développement territorial en mobilisant les techniques de la gestion différenciée.

Formé/es aux techniques de conduite de projet de communication, ils/elles seront en capacité d'être responsables d'une équipe pluridisciplinaire lors de l'émergence ou la mise en œuvre d'un projet, d'en estimer la faisabilité, d'en suivre et évaluer la mise en œuvre. Ils/elles seront habitués à travailler comme médiateur/trice entre les acteurs du développement territorial concernés.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Formation soutenue par de nombreux partenaires (UNEP, communes, communautés de communes...) – dont certains déjà investis dans la gestion différenciée (Commune de Grande-Synthe, association Nord Nature Chico Mendés, la FREDON, SAS Horizon Vert à Duisans, SAEM Noisy-le-Sec, Mairie de Douai, OPAL (Office Public de l'Habitation de L'Asine), Mairie de Loosen-Gohelle).
- Formation intégrant des compétences techniques, managériales et communicationnelles à des savoirs scientifiques (biologiques, naturalistes, géographiques et économiques).
- Formation mobilisant les compétences et outils de la filière de géographie de l'Université d'Artois en matière de représentation et d'élaboration des données géographiques.
- Un projet tutoré collectif sur les deux semestres en réponse à une commande publique.
- Partenariat avec le Lycée agro-environnemental d'Arras (accès au matériel et à l'arboretum).
- Accès au site du Lycée horticole de Lomme qui forme à la permaculture, au verger partagé et à l'apiculture

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du BTS AP (Aménagement paysager) et BTS A GPN (Gestion et protection de la nature)
- Être titulaire d'une Licence 2 : en Géographie, EGASS – Économie, Gestion, Administration, Sciences Sociales –, Sciences de la vie.
- Sélection des candidats sur dossier par la Commission de sélection qui appréciera l'intérêt, les qualifications et les motivations du candidat.
- Les étudiants ayant validé au moins deux années de formation en architecture.

NB. Les candidatures seront réalisées via l'application e-candidat d'avril à juin.

En raison de l'importance des demandes, la responsable de formation, n'est malheureusement pas en mesure d'assurer une présentation de la licence dans tous les lycées qui en font la demande, mais elle peut apporter les informations nécessaires à la faveur d'une rencontre en visioconférence avec les classes de BTS.

Demande de rdv :
lp-amenagement@univ-artois.fr

Formation continue :

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 60 49 06
fcu-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la Licence Professionnelle via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59
fcu-pac@univ-artois.fr

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

Compétences

- réalisation d'un diagnostic territorial et élaboration de scénarios prospectifs
- mise en œuvre de projets d'aménagement paysager et d'entretien d'espaces verts via une gestion différenciée
- mise en place de ruchers
- utilisation et maîtrise des outils et des méthodes d'analyse et de représentation des espaces et paysages
- médiation et coordination entre les partenaires et les acteurs du développement durable des territoires
- gestion administrative et financière de projet

Métiers

- coordonnateur/trice aménagement du paysage
- chargé/e d'aménagement en gestion durable des espaces urbains et ruraux
- chef/fe de projet paysage
- responsable de service environnement (collectivité locale ou bureau d'études)

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 5	SEMESTRE 6
<p>UE 1 : Les interactions entre aménagements paysagers et biodiversité : mise à niveau</p> <p>UE 1.0 - Introduction : valeurs écologiques et sociales des espaces verts</p> <p>UE 1.1 - Initiation aux techniques d'aménagement paysager et de gestion différenciée</p> <p>UE 1.2 - Initiation aux techniques d'inventaires de la biodiversité</p> <p>UE 1.3 - Retour d'expérience collectif de l'alternance</p> <p>UE 2 : les fondamentaux du paysage, de sa création à son aménagement et sa gestion</p> <p>UE 2.0 - Introduction : le paysage, un enjeu de société</p> <p>UE 2.1 - Approche du paysage</p> <p>UE 2.2 - Développement durable du paysage</p> <p>UE 3 : Le diagnostic, de la capitalisation des données aux enjeux du territoire</p> <p>UE 3.0 - Introduction : le diagnostic de territoire : généralités</p> <p>UE 3.1 - Méthode et outil du diagnostic</p> <p>UE 3.2 - Analyses et enjeux</p> <p>UE 4 : L'aménagement et la gestion du paysage par la concertation, la sensibilisation et la médiation</p> <p>UE4.0 - Module d'introduction : L'éco-interprétation</p> <p>UE 4.1 - Techniques de co-construction d'un projet partagé</p> <p>UE 4.2 - Techniques de communication</p> <p>UE5A : Projet tutoré - investigations de terrain et analyses</p>	<p>UE6 : Le montage financier, technique et administratif d'une opération de gestion différenciée</p> <p>UE 6.0 - Module d'introduction : Le montage d'un projet, généralité</p> <p>UE 6.1 - Gestion financière d'un projet</p> <p>UE 6.2 - Gestion administrative et technique</p> <p>UE 6.3 - Politiques publiques d'aménagement durable du territoire et innovations en aménagement paysager</p> <p>UE 6.4 - Ateliers</p> <p>UE 7 : Alternance ou stage long individuel (12 semaines)</p> <p>UE 7.1 - Rapport à rendre</p>

Formation accessible à tous



CONTACT

UFR Histoire, Géographie, Patrimoines
Secrétariat Licence
Tél. 03 21 60 49 87
lp-amenagement@univ-artois.fr



Lycée agro-environnemental d'Arras
Route de Cambrai
62217 TILLOY LES MOFFLAINES

Lycée horticole de Lomme
77 rue de la Mitterrie
59160 LOMME